



AVIS AU PUBLIC

Aménagement communal et développement urbain

Tuntange, le 14 octobre 2024

Il est porté à la connaissance du public que le projet **de révision de la partie graphique et de la partie écrite du plan d'aménagement général (PAG) 31C/009/2021**, élaboré par le bureau d'architecture «Zimplan s.a.r.l.» **pour le compte de l'Administration Communale Helperknapp** et approuvée par le conseil communal dans sa séance du 27 mars 2024 et a été approuvée par la ministre de l'Intérieur par sa décision du 16 septembre 2024.

Cette décision sortira ses effets 3 jours après sa publication et sera également publiée dans deux quotidiens publiés et imprimés au Luxembourg endéans les 3 jours suivants et sur le site internet www.helperknapp.lu.

Le Bourgmestre
Paul Mangen



Le Secrétaire,
Jeff SCHEIDWEILER